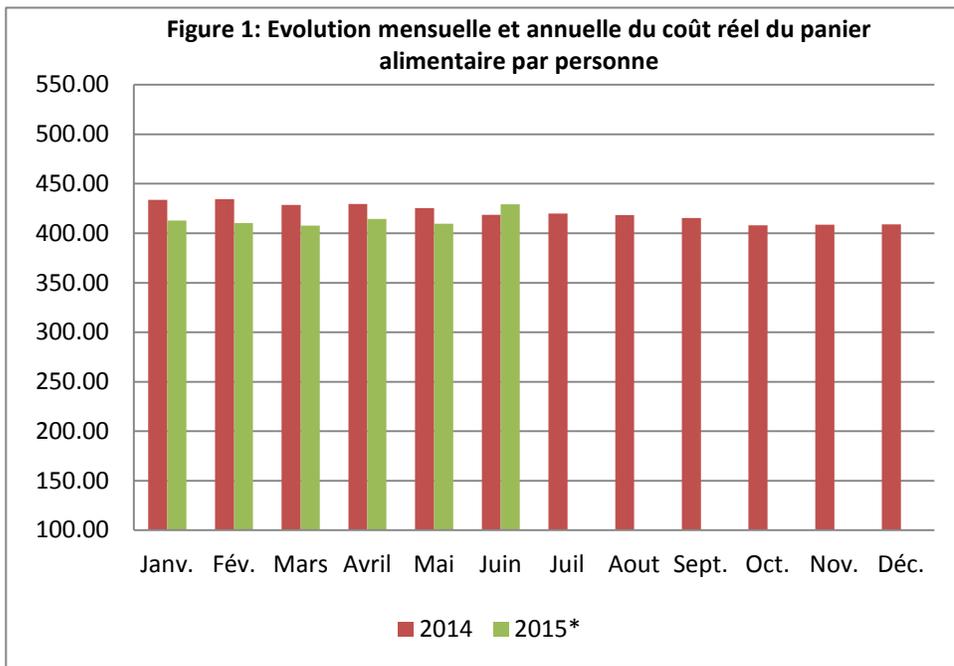


La volatilité des prix des produits alimentaires de base est à nouveau observée sur les différents marchés, au cours du second trimestre. Comme souligné dans le bulletin précédent, mis à part le riz et le maïs importés et le sucre, tous les produits suivis dans le cadre de l'analyse de la sécurité alimentaire affichent une tendance à la hausse. Le prix du maïs et du haricot, produits localement, connaît encore une évolution atypique, ceci tant sur le plan mensuel que sur le plan annuel. En effet, les prix moyens de ces deux produits ont augmenté respectivement de plus de 2 et 8% par mois de janvier à juin. En glissement annuel, ces denrées de base ont accusé des hausses respectives de plus de 12 et de 32% en moyenne. Cette situation explique en fait l'accroissement du coût du panier alimentaire au cours du deuxième trimestre de l'année en cours, soit de près de 2% par rapport au trimestre précédent.

Malgré tout, la hausse est, pour le moins, modérée, en raison de la baisse du prix du riz importé, compte tenu du poids de ce dernier dans la composition de ce panier (30%). Une situation qui pourrait se maintenir sachant que la situation du marché mondial de grains basiques est relativement stable, caractérisé par la baisse des prix des céréales résultant d'une offre abondante, entre autres. On reconnaît toutefois que toute variation positive du prix du panier alimentaire, si faible soit-elle, affecterait largement les gens à faible revenu quant à l'accessibilité des biens alimentaires de base.

Par ailleurs, les prix des produits locaux continuent à se maintenir élevés, en raison de la baisse considérable de la disponibilité alimentaire locale, consécutivement à la longue période de sécheresse qui sévit dans la plupart des zones agro écologiques du pays. Un renversement de tendance n'est pas pour demain avec la rareté des pluies au fort même de la saison cyclonique. Plus important encore, il existe de fortes probabilités que el niño persiste jusqu'au début de l'année 2016 (pluviométrie < normale). En conséquences, les prévisions sont assez pessimistes pour la prochaine campagne et au delà. Tout semble alors indiquer que la campagne nationale de printemps, la plus grande campagne agricole annuelle du pays, sera compromise. De surcroît, d'éventuelles troubles sociopolitiques ainsi que la hausse du prix du billet vert, avec ses répercussions sur les prix des produits alimentaires de base dans les prochains jours (car entre la variation du taux de change et celle des prix on observe souvent une période de décalage) sans négliger les conséquences néfastes des déportations, continueront à fragiliser davantage la conjoncture macroéconomique nationale et, par conséquent les conditions de sécurité alimentaires dans le pays. Dans ce sillage, on ne s'attend pas à une amélioration des conditions de disponibilité locale et d'accessibilité alimentaires pour les prochains mois mais qu'à un accroissement de l'incidence de l'insécurité alimentaire.

Evolution du coût réel du panier alimentaire sur les dix marchés régionaux d'Haïti



Pour le deuxième trimestre 2015 (avril juin), le coût réel du panier alimentaire a augmenté en moyenne de 1.4% par mois avec des pics en avril et surtout en juin (près de 4%). Et, par rapport au trimestre précédent (janvier-mars), une hausse approximative de 2% en moyenne a été observée.

En effet, d'avril à juin, le prix moyen du panier par individu s'est stabilisé autour d'une moyenne de 416.3 gourdes approximativement, en termes réels, soit l'équivalent de 2082 gourdes par mois pour une famille de cinq personnes. En comparaison au trimestre précédent

(janvier-mars), il a été de 410.3 gourdes en moyenne (2045 gourdes pour une famille). D'où cette hausse d'environ 2% observée entre les deux trimestres.

Bien que le niveau des prix alimentaires soit plus élevé pour le premier semestre 2014 qu'en 2015, le rythme de croissance est plus fort. Par exemple, les prix moyens croissent à un rythme négatif au cours du premier semestre de l'année dernière, soit de -0.7% par mois alors que celui de l'année en cours est de 0.5%.

Il est à noter que, malgré la crise actuelle, la hausse du coût du panier alimentaire n'est pas trop significative.

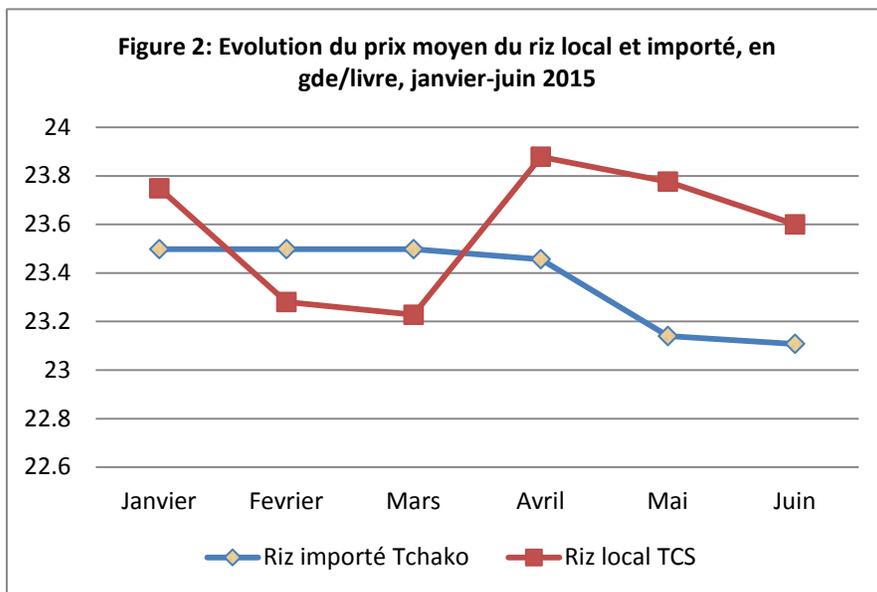
En fait, avec l'envolée du dollar américain, on s'attendait à une flambée beaucoup plus importante. Cela peut se comprendre à deux égards. En premier lieu, la hausse n'est pas significative en raison de la période d'ajustement ou du décalage entre la variation du taux de change et celle des prix. En second lieu, cette période peut être celle du renouvellement des stocks du côté des importateurs. Ceux-ci vont, à juste titre, ajuster les prix de leurs produits en fonction de la variation du prix du dollar sur le marché national.

Toutefois cela ne veut pas dire que l'accès au panier s'est amélioré pour les plus pauvres, car même une hausse de moins de 1% par mois les affecterait, compte tenu de l'absence ou de la faiblesse de leurs revenus.

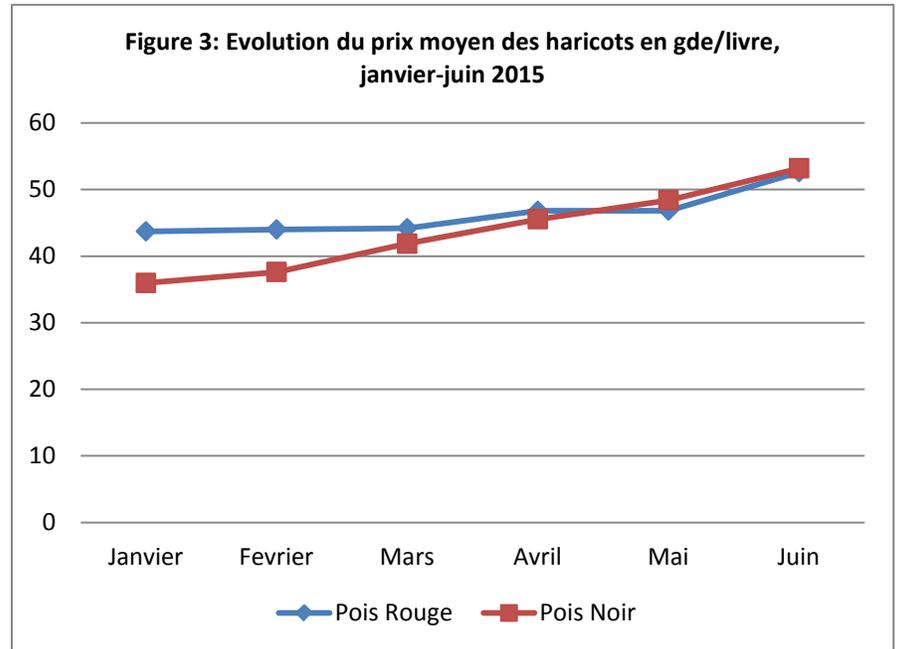
Cette situation est encore tributaire de la stabilisation, voire même de la baisse du prix des céréales (riz, maïs, blé, etc.) sur le marché mondial. En effet, selon le dernier bulletin de la FAO (FPMA) paru en juin, les prix de ces produits de base sont à la baisse, tant sur le plan mensuel ou trimestriel que sur le plan annuel. Par exemple, sur le marché américain, d'où Haïti importe la quasi totalité des céréales, le riz en particulier, ce produit se vend à moins de 500 dollars us la tonne comparativement au mois d'avril dernier (une baisse de près de 2%) et à l'année précédente (-17.2%). Pour sa part, le prix moyen du maïs y est plus de 3 fois inférieur, en mai, par rapport au mois d'avril, et plus de 23% plus faible que l'année dernière. Cette tendance se maintiendra en raison des stocks constitués et de l'augmentation des surfaces cultivées pour ces deux cultures. On reconnaît néanmoins que, même avec la baisse sur le marché mondial, les prix de ces produits s'ajusteraient sur le marché local. Tout n'est qu'une question de temps.

Fait intéressant, c'est que le prix du riz local (variété TCS 10), après une variation positive en avril, a baissé entre mai et juin. Mais il reste encore à un niveau très élevé dépassant même celui du riz importé, quelle que soit la variété considérée (figure 2). Dans le contexte actuel, l'écart de prix entre les deux céréales s'agrandit.

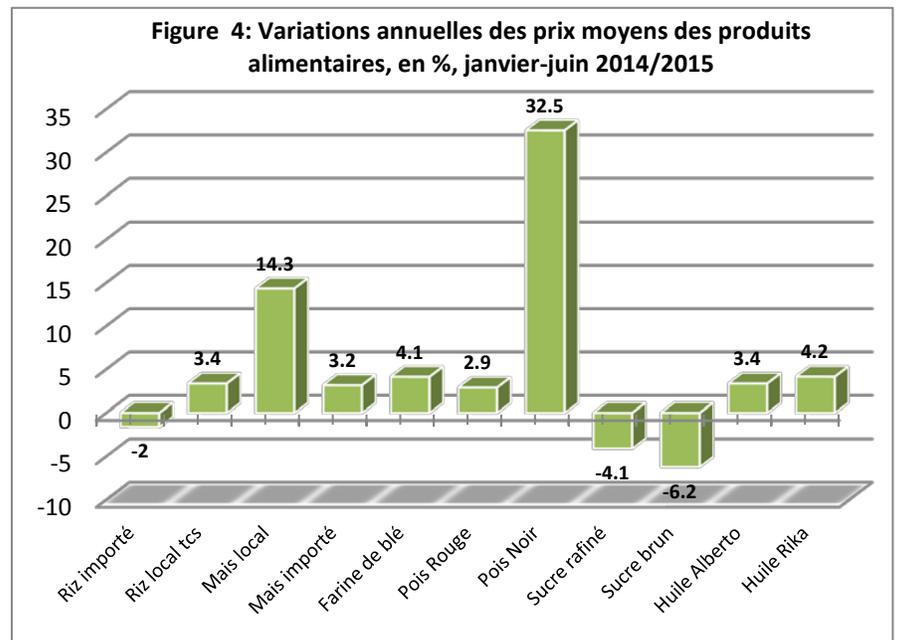
Quant aux autres produits alimentaires importés, l'huile de cuisine, le sucre, etc., leurs prix restent élevés par rapport au trimestre précédent, avec de légères fluctuations, sans doute attribuables à l'appréciation du dollar.



Par ailleurs, hormis le riz local, la hausse de prix est significative pour les produits locaux. Le prix du maïs a fait montre d'un accroissement de plus de 6% en avril, puis d'une baisse légère en mai pour se situer autour de 3% en moyenne en juin. Pour sa part, le haricot rouge a affiché une nette tendance à la hausse (figure 3): après une augmentation de plus de 6% en avril, le rythme s'est drastiquement ralenti en mai (1%). Pour le mois de juin, le prix de cette denrée a fortement rebondi passant ainsi à près de 12% en moyenne par rapport au mois de mai. Le cas du haricot noir continue d'être interpellant: il a enregistré encore une forte croissance depuis six mois consécutifs. En effet, durant la période avril-juin, le prix de ce produit a fluctué de près de 8% en moyenne mensuelle.



En glissement annuel, mis à part le riz importé et le sucre raffiné ou roux, tous les produits alimentaires, locaux ou importés, fluctuent à la hausse (figure 4). En effet, si les prix du riz local, du maïs importé, du pois rouge, de la farine de blé, de l'huile de cuisine, ont varié modérément de 3% à 4% en moyenne par rapport à l'année 2014, ceux du maïs local et surtout du haricot noir ont connu une très forte variation, soit respectivement de plus de 14 et de 32%.



Cette situation est plus critique au niveau des zones affectées par la sécheresse comme le Nord-Est, le Sud-Est, le Nord-Ouest, les Nippes, etc., où l'on enregistre des variations allant jusqu'à 60 et 100%. Sans doute, cela est imputable à la l'appréciation effrénée du billet vert et au contexte sociopolitique ayant cours ces derniers mois dans le pays.

Une situation qui pourrait davantage s'accroître si la décade continue de s'accroître. Il faut dire que, à part l'offre des produits locaux qui diminue, globalement l'offre alimentaire (produits locaux+produits importés+aide alimentaire) reste stable voire même élevée. En ce qui se rapporte aux importations du riz des Etats unis par exemple, le volume importé jusqu'au mois de mars dernier dépassait les quatre cent mille tonnes (USDA, juin 2015). Cela semble expliquer en partie la diminution du prix du riz importé,

toutes variétés confondues, sur le marché haïtien. Ainsi, l'augmentation des prix alimentaires est loin d'être un problème de disponibilité, les marchés étant bien achalandés en produits alimentaires de toute sorte.

Tendance régionale

La hausse du coût du panier alimentaire est aussi observée sur certains marchés régionaux. Au cours de ce trimestre, 5 sur 10 marchés suivis régulièrement, ont enregistré des fluctuations positives de prix des produits alimentaires et, par ricochet, du panier alimentaire par rapport au trimestre précédent. La hausse est plus significative sur les marchés de Jérémie et des Cayes (près de 4% en moyenne) puis celui de Hinche (plus de 3%). Les marchés de la Croix des Bossales, de Fond des Nègres ont enregistré des hausses estimées à environ 2% par rapport à la même période. En revanche, le coût du panier a baissé sur les autres marchés et, de manière particulière, sur ceux de Ouanaminthe (près de 4%) et du Cap-Haïtien (près de 2%).

En résumé, l'envolée des prix des produits locaux et importés (hormis le riz importé et le riz tcs) continue de hanter les agents économiques, notamment les plus pauvres. Leur anticipation quant à la flambée du billet vert et à l'éventualité des troubles socio-politiques liés au processus électoral ne laissent pas augurer une amélioration de l'environnement économique. Il faut, en outre, considérer les vagues de déportations de migrants haïtiens de la République dominicaine. Une situation qui peut exacerber la précarité des conditions de sécurité alimentaires des ménages pauvres et très pauvres. On signale déjà que la sécurité alimentaire au niveau des communes les plus affectées par la sécheresse des départements du Nord-est, du Sud, du Sud-est, du Grand Nord, de l'Artibonite, des Nippes et de la Grand-Anse s'est détériorée. Les ménages pauvres sont en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC), et vont probablement s'y maintenir jusqu'en septembre, en absence d'interventions ou de réponses adéquates.

Perspective des prix alimentaires et de sécurité alimentaire pour le prochain trimestre

Présentement, le climat économique et politique n'est pas favorable à une amélioration des conditions de sécurité alimentaire (disponibilité, accessibilité, utilisation et stabilité des aliments de base), ceci à divers égards:

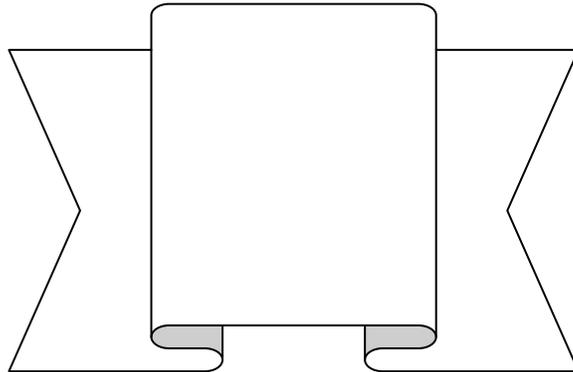
1) La période agricole du printemps est marquée par une faible pluviométrie, accentuée surtout entre mi-avril et mai, typiquement les plus pluvieux de la saison. Cette situation a entraîné la réduction des superficies emblavées, le flétrissement des cultures et une forte probabilité de pertes significatives des récoltes dans la plupart des départements, particulièrement le Sud-Est, le Nord-Ouest, les Nippes et le Nord-Est. A ce titre, la production agricole totale de l'année sera en dessous de la normale avec des baisses significatives dans les zones les plus touchées par la sécheresse. Plus important encore, il existe de fortes probabilités que el niño persiste jusqu'au début de l'année 2016 (pluviométrie < normale). Les prévisions sont assez pessimistes pour la prochaine campagne et au delà.

2) La demande de main d'œuvre agricole, qui d'ordinaire accompagne le lancement de la campagne de printemps, est bien en dessous de la normale dans les zones les plus touchées. Les réductions de revenus qui en résultent, en combinaison avec les prix des produits alimentaires de base (mais moulu, haricot) au dessus de la moyenne, entraînent une détérioration significative du pouvoir d'achat des ménages très pauvres.

3) Les prix des produits alimentaires importés montrent certes une certaine stabilité mais les prix des produits locaux ont subi une hausse entraînée par la faible disponibilité. Cette tendance va se maintenir compte tenu des anticipations de pertes de récoltes. Le revenu des ménages pauvres et très pauvres est grandement affecté par l'arrêt des activités agricoles dans certains départements en avril/mai. L'accès des ménages pauvres au marché

est donc réduit alors que les stocks alimentaires au niveau des ménages sont épuisés. La période de soudure peut être plus longue cette année, incluant les mois de juillet et d'août ou au-delà, à moins qu'il ne pleuve dans les prochains jours.

4) En dernier ressort, les ménages pauvres et très pauvres de certaines communes des départements du Nord-est, du Sud-est, du Plateau central et du Nord-Ouest se retrouvent en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC). Crise qui va probablement se maintenir jusqu'aux mois de septembre, si les conditions météorologiques demeurent inchangées. Présentement, les stratégies de survie comme, la récolte de mangue, l'intensification de la fabrication de charbon, la migration interne ou vers la République Dominicaine (malgré le refoulement de migrants haïtiens) ne pourront pas renverser cette situation.



Le panier alimentaire est un nouvel instrument d'analyse dont dispose la CNSA pour avoir une idée de l'accès aux aliments et, de là, dégager la tendance de la sécurité alimentaire dans le temps et l'espace. Cet instrument peut être utile dans le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de sécurité alimentaire, dans le ciblage des individus et des zones vulnérables en Haïti. Il servira, en outre, dans l'orientation des politiques publiques, dont l'objectif principal est de réduire la pauvreté et la faim dans le pays.

L'analyse du panier alimentaire est basée sur les informations relatives aux prix, aux revenus, à la diète alimentaire, fournies respectivement par la CNSA, le MARNDR, la Banque mondiale et la FAO.

Construction et évaluation du panier alimentaire

Le panier alimentaire est construit sur la base des hypothèses suivantes:

1. Il est composé de 6 produits: riz, farine de blé, maïs, haricots, sucre et huile végétale, qui représentent 1979 kilocalories consommées par personne par jour.
 - a. Le panier alimentaire est donc constitué de telle sorte que 100 pourcent de consommation de calories proviennent justement de ces six produits alimentaires, ceci à cause du manque d'information pour d'autres produits, dont en particulier les racines et les tubercules.
 - b. Ce panier alimentaire ne prend pas en compte la part de la production locale dans la consommation; par conséquent il fait l'hypothèse que tous les biens alimentaires soient achetés ouvertement sur les marchés.
 - c. Les données relatives à la consommation de calories proviennent du site FAOSTAT, à l'adresse www.FAOSTAT.FAO.ORG.
2. Il est supposé que ce panier alimentaire moyen soit consommé à travers le pays, tous groupes de revenus confondus. Cependant il est spécifiquement construit sur la base des préférences alimentaires des groupes à faible revenu (décile le plus bas de la population). On fait aussi l'hypothèse de l'invariabilité de la consommation dans le temps.
 - a. Un panier alimentaire par département serait plus approprié. Par exemple celui proposé par ACDIVOCA pour le Sud-est serait plus représentatif que celui de la CNSA.
3. L'approche du panier alimentaire ignore les effets de substitution étant donné qu'il est fixé dans le temps. Par conséquent cette approche capte seulement les effets des changements de prix.
 - a. Le coût total du panier alimentaire est calculé comme suit:

$$\text{Coût}_t = (\text{Prix}_{t\text{duRiz}} \times \text{QuantitéConsommée}_t) + \dots + (\text{Prix}_{t\text{duMaïs}} \times \text{QuantitéConsommée}_t)$$

4. La finalité de cette approche est de mesurer l'accès aux aliments, tenant compte du poids du coût du panier alimentaire dans le revenu des ménages.
 - a. Ce revenu est calculé sur la base de la parité du pouvoir d'achat per capita (PPAP) obtenue de la Banque mondiale.
 - b. Le revenu est alors distribué entre les différents déciles en utilisant les mesures de la distribution de richesse établies par la Banque Mondiale.
 - c. Finalement, un ratio du coût du panier alimentaire au revenu est calculé pour mesurer l'accès; une variation négative du ratio implique une amélioration de l'accès tandis qu'une variation positive en indique une détérioration.

Ce bulletin spécial est réalisé avec l'appui des Organismes suivants:



The views and opinions in this bulletin are those of the authors. They do not represent the views or opinions of the Economic Research Service or those of the U.S. Dept. of Agriculture, USAID, or the U.S. Government.